

Burundi : polémique après l'annonce de consultations pour réviser la Constitution

RFI, 04 janvier 2012 Le président Pierre Nkurunziza, qui a entamé son deuxième mandat en 2010, vient d'annoncer à l'occasion de son discours de nouvel an qu'il va mettre en chantier au cours de cette année qui commence, notamment une révision de la Constitution issue de l'accord de paix signé en 2000 à Arusha en vue de mettre fin à la guerre civile dans ce pays. Alors même si le chef de l'Etat n'a pas dévoilé ses intentions, cela n'est pas passé inaperçu. « Nous allons marquer un autre pas : celui de mener des consultations sur la révision de la Constitution et les autres lois, en particulier relatives aux élections et à la bonne gouvernance ».

Cette petite phrase du président Pierre Nkurunziza, au milieu d'un long discours qui a duré quelque 25 minutes, a déclenché un tir de barrage notamment de la part de la société civile burundaise, qui a des doutes sur ce qui se cache derrière cette volonté de réviser la Constitution. Pacifique Nininahazwe, coordinateur du Forc, qui regroupe plus de 150 associations déclare : « Il se trouve qu'aujourd'hui nous avons au Burundi un président qui se trouve dans son deuxième mandat. La crainte c'est que on pourrait profiter de cette occasion pour lever le verrou constitutionnel qui limite le mandat présidentiel ». Ce point de vue est partagé par plusieurs partis d'opposition, qui prouvent un simple toilettage de la Constitution, notamment en ce qui concerne le code électoral. Le principal parti issu de la minorité tutsie, qui participe au gouvernement de Pierre Nkurunziza est catégorique lui. Selon, le président de l'Uprona, Bonaventure Niyoyankana : « Ce n'est pas le moment. Si on touchait sur les quotas par exemple, au niveau de la sécurité, les minorités ne vont pas accepter ça ». Reste que le président Nkurunziza n'a pas encore dévoilé ses intentions, mais quelle que soit sa décision, il pourra toujours s'appuyer sur une majorité écrasante au Parlement burundais.